



PROTECTION HUILEUSE ANTICORROSION pour STOCKAGE INTER-SAISONS des MATÉRIELS

- Très simple à mettre en oeuvre
- Epruvé NORME NF EN ISO 92278 (essais aux bouillards salins)
- Forme un film protecteur non cassant.
- Sans silicones
- SANS solvants
- Produit de protection contre la corrosion et l'oxydation des métaux stockés à l'abri

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide visqueux.
MASSE VOLUMIQUE	: 900 g/l +/-10 g/l.
COULEUR	: Ambrée.
INFLAMMABILITÉ	: Non inflammable,
POINT D'ÉCLAIR	: > 165 °C, Afnor coupe fermée.
RÉACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre.
ODEUR	: Lubrifiant
POUVOIR COUVRANT MOYEN	: 1 Litre pour 7 à 10 mètres carrés environ.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Caractère hydrophobe repousse l'humidité responsable de l'oxydation et de la corrosion.

Basse viscosité permettant son application sur les pièces multiformes présentant des anfractuosités.

S'utilise en protection interopération sur

- métaux ferreux, Acier, acier inoxydable
- alliages légers : aluminium, laiton, cuivre, bronze
- surfaces peintes.

Protège également de la corrosion les matériels, outillages, outils d'usage, moules etc... pendant une période de non utilisation.

Laisse après application sur les surfaces, un film substantif hydrophobe qui évite l'oxydation, et la corrosion des métaux, dues à l'humidité de l'air pendant le stockage ou en attente de reprise ou d'usage final.

S'élimine par dégraissage à l'aide d'un solvant de nettoyage.



AVEC

SANS



Protection de matériel en période de non utilisation



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Prêt à l'emploi s'applique à la brosse, au chiffon, par immersion, au panier ou par pulvérisation à l'aide d'un appareil approprié, sur surfaces sèches préalablement dépoussiérées ou, selon le cas, nettoyées désoxydées.

Laisser sécher et stocker à l'abri.

Elimination :

A la reprise des pièces traitées celles-ci peuvent être nettoyées à l'aide d'un dégraissant alcalin dans le cas de matériel ou surfaces pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

NOTA : peut-être dilué dans certains cas jusqu'à 10 % dans un solvant hydrocarboné type White Spirit.

Propriété Anticorrosion

Tenue testée au brouillard salin selon NF EN ISO 9227 en ambiance agressive humidité saline + chaleur (35 °c)



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une dispersion d'agent surfactif à caractère hydrophobe, de fonctions protectrices et lubrifiantes, inhibiteurs de corrosion.

RECOMMANDATIONS



ATTENTION

Contient SEL DE CALCIUM DE L'ACIDE BENZENE SULFONIQUE

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

Utilisations réservées aux professionnels

Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé, ne pas inhaler les brouillards d'huile.

Conservé hors de la portée des enfants.

Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

CTS

ZA Ferme Mont St Sébastien – 77111 Soignolles en Brie

Tel 01.71.30.62.05 – ctschimie@aol.com

Ref. 3914
Révision n° 2
215033 HJM/JHD

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.